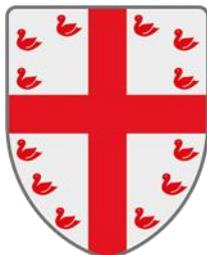


-----  
Commune de BIERNE



## ACCUEILS EXTRA/PÉRISCOLAIRES RESTAURANT SCOLAIRE

Modalités d'inscription **RENTÉE 2023**

du 23 au 25 août 2023



Accueil des familles  
au bureau du service enfance-animation  
Salle Multi-Activités  
de 9h à 15h



Afin de finaliser l'inscription de votre enfant, nous attirons votre attention sur l'importance des indications données dans ce document. Seul les dossiers dûment complétés et signés seront acceptés. Celui-ci est à retourner auprès de la direction du service enfance-animation, par mail [enfance.animation@bierne.fr](mailto:enfance.animation@bierne.fr) ou à déposer au bureau du service enfance-animation :

**du 23 au 25 août 2023 de 9h à 15h**

Ce dossier d'inscription est valable toute l'année scolaire, ainsi que pour les vacances.

La programmation des activités animées le mercredi au périscolaire sera disponible à la rentrée.

### CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Fiche sanitaire de liaison accompagnée de la photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé
- Fiche de renseignements
- Attestation assurance responsabilité civile
- Talon réponse du règlement intérieur